

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Département des Landes  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	35
NOMBRE DE POUVOIR :	10

**SÉANCE DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M. BRUTAILS – M. DAUGA – M. CAS – M. JOIE – M. HERNANDEZ – M. PEREZ – M. BOUYRIE – M. VARTAVARIAN – M. LABORDE – M. GUILLAMET – MME COUNILH – M. PASCOU AU – M. MOUSTIE – M. DUBEARNES – M. BELLANGER – M. DARRIGADE – M. DE LA RIVA – MME LIBIER – M. BELESTIN - MME CAZALIS - M. GARAT - M. BETBEDER - M. ROMAIN - MME BERGEROO - M. BECUS - M. DARETS – MME DEMASDELAGE – M. PERIAUT – M. CASTEL – M. BOUHAIN – M. COUTURE – M. DAULOUEDE – MME GONSETTE – M. JAMMES - M. VENDRIOS

Ont donné pouvoir : MME MEDDA A M. JOIE – M. BENOIST A M. BETBEDER – M. LAPEYRE A MME COUNILH – M. BAYENS A M. DUBEARNES – M. REMAZEILLES A M. LABORDE – MME DARTIGUEMALLE A M. MOUSTIE – M. ROSPARS A M. PASCOU AU – MME CLAVERIE A MME CAZALIS – M. COELHO A MME BERGEROO – M. LANGOUANERE A M. PERIAUT

Absents excusés : M. LABASTE – M. DUCAMP – MME EVENE – M. TOLLIS – MME GRACIET – MME JAY – M. LATXAGUE – M. FORGUES – M. DIRIBERRY – M. LAUDINET – M. LARD – M. BREDE – M. GELEZ – MME GIRAUDO - MME AUDOUY – M. CASTEL

**Le secrétariat a été assuré par :** MME CAZALIS

**Délibération n° 2024-03-03 : AFFECTATION DES RESULTATS**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée les résultats de l'exercice 2023.

Après avoir adopté les comptes de gestion et les comptes administratifs pour l'exercice 2023, le Comité syndical constate les résultats suivants après intégration des restes à réaliser :



### **Service eau**

Section	Excédent	Déficit
Exploitation	3 210 439,49 €	
Investissement	1 215 474,12 €	

#### Les restes à réaliser

Restes à réaliser en dépenses : - 1 689 512,56 €

Restes à réaliser en recettes : 298 900 €

Soldes des restes à réaliser : - **1 390 612,56 €**

Le Président propose alors après discussion de reprendre ces résultats au budget eau 2024 de la manière suivante :

L'affectation de 175 138,44 € du résultat de fonctionnement pour la couverture de financement de la section d'investissement au compte 1068 « autres réserves »

Le report en section de fonctionnement du résultat après affectation de 3 035 301,05 € au compte 002 : Excédent de fonctionnement

### **Service assainissement**

Section	Excédent	Déficit
Exploitation	2 559 378,87 €	
Investissement		147 405,67 €

#### Les restes à réaliser

Restes à réaliser en dépenses : 1 011 638,78 €

Restes à réaliser en recettes : 1 068 707,25 €

Soldes des restes à réaliser : + **57 068,47 €**

Le Président propose alors après discussion de reprendre ces résultats au budget assainissement 2024 de la manière suivante :

L'affectation de 90 337,20 € du résultat de fonctionnement pour la couverture de financement de la section d'investissement au compte 1068 « autres réserves »

Le report en section de fonctionnement du résultat après affectation de 2 469 041,67 € au compte 002 : Excédent de fonctionnement

Après avoir entendu l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, LE COMITÉ SYNDICAL, à l'unanimité



## DÉCIDE

1 - de reprendre pour le budget eau 2024 les résultats du budget eau de l'exercice 2023 de la manière suivante :

L'affectation de 175 138,44 € du résultat de fonctionnement pour la couverture de financement de la section d'investissement au compte 1068 « autres réserves »

Le report en section de fonctionnement du résultat après affectation de 3 035 301,05 € au compte 002 : Excédent de fonctionnement

2 - de reprendre pour le budget assainissement 2024 les résultats du budget assainissement de l'exercice 2023 de la manière suivante :

L'affectation de 90 337,20 € du résultat de fonctionnement pour la couverture de financement de la section d'investissement au compte 1068 « autres réserves »

Le report en section de fonctionnement du résultat après affectation de 2 469 041,67 € au compte 002 : Excédent de fonctionnement

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

ST VINCENT DE TYROSSE, le 26 mars 2024

Le Secrétaire de Séance,  
Isabelle CAZALIS

Le Président,  
Francis BETBEDER

